

# GARDONS LE CONTACT

LE JOURNAL DES GÉNÉALOGISIRS

DE SLA

N°49

6 MAI 2021



**Dans son programme daté du 19 avril 1871, la Commune résume :**

« La Révolution communale, commencée par l'initiative populaire du 18 mars, inaugure une ère nouvelle de politique expérimentale, positive, scientifique. C'est la fin du vieux monde gouvernemental et clérical, du militarisme, du fonctionnarisme, de l'exploitation, de l'agiotage, des monopoles, des privilèges, auxquels le prolétariat doit son servage, la Patrie ses malheurs et ses désastres. »

(Source >>> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Commune\\_de\\_Paris](https://fr.wikipedia.org/wiki/Commune_de_Paris))

La **COMMUNE de Paris durera 72 jours**. Elle se terminera par la semaine sanglante, du 21 au 28 mai 1871. La répression contre les communards sera alors impitoyable et féroce. Les témoignages mentionnent de nombreuses exécutions sommaires par les troupes du gouvernement d'Adolphe Thiers commandées par Patrice de Mac Mahon qui sera, en 1873, élu Président de la république.

Cette période cause bien des soucis aux généalogistes que nous sommes et qui avons des ancêtres parisiens, les recherches sont parfois bien compliquées,

« **GARDONS LE CONTACT** » va peut-être pouvoir vous aider, Généalogie oblige,

Dans la rue de la Fontaine-au-Roi résista la dernière barricade de la Commune de Paris défendue par ses chefs:

E. VARLIN, T. FERRE et J.B. CLEMENT.

Elle succomba vers midi le 28 mai 1871 au terme de la "Semaine Sanglante".

120 ans après, le Parti Socialiste et son Premier Secrétaire Pierre MAUROY, rendent hommage au Peuple de PARIS qui voulut changer la vie et aux 30.000 fusillés du "temps des cerises".

28 mai 1871 / 28 mai 1991



Henri Félix Emmanuel Philippoteaux : Derniers combats au Père-Lachaise,

Eugène VARLIN sera fusillé le 28 mai 1871, Théodore FERRÉ sera exécuté le 28 novembre 1871

Jean Baptiste CLÉMENT condamné à mort par contumace en 1874 puis amnistié, décédé le 23 février 1903 à Paris



## La Semaine Sanglante (extrait)

Sauf des mouchards et des gendarmes,  
On ne voit plus par les chemins,  
Que des vieillards tristes en larmes,  
Des veuves et des orphelins.  
Paris suinte la misère,  
Les heureux mêmes sont tremblants.  
La mode est aux conseils de guerre,  
Et les pavés sont tout sanglants.

### Refrain

Oui mais !  
Ça branle dans le manche,  
Les mauvais jours finiront.  
Et gare ! à la revanche  
Quand tous les pauvres s'y mettront.  
Quand tous les pauvres s'y mettront.  
Les journaux de l'ex-préfecture  
Les flibustiers, les gens tarés,  
Les parvenus par l'aventure,  
Les complaisants, les décorés  
Gens de Bourse et de coin de rues,  
Amants de filles au rebut,  
Grouillent comme un tas de verrues,  
Sur les cadavres des vaincus.

### chanson de Jean Baptiste CLÉMENT

écrite en 1871 à Paris où il combattait pour  
la Commune de Paris,

Source :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/La\\_Semaine\\_Sanglante](https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Semaine_Sanglante)

## La commune vu de l'étranger

Et **Karl MARX** dans tout ça... évolue dans son appréciation de l'expérience de la Commune, qu'il a suivie avec attention, étant notamment informé depuis Paris même par Auguste Serrailier et Élisabeth Dmitrieff. Le 9 septembre 1870, il met en garde contre la « folie désespérée » que représenterait « toute tentative de renverser le nouveau gouvernement quand l'ennemi frappe presque aux portes de Paris », et appelle les ouvriers français à « profiter de la liberté républicaine pour procéder méthodiquement à leur propre organisation de classe ». Il se montre cependant admiratif à l'égard de la résistance des Parisiens pendant le siège, qu'il perçoit comme un combat non seulement pour l'« indépendance nationale », « mais aussi pour la liberté de l'Allemagne et de l'Europe ».

L'histoire de la Commune de Paris permet à Karl Marx de réévaluer l'importance de certains de ses écrits antérieurs. Dans la préface de 1872 au Manifeste communiste, il écrivait qu'« il ne faut pas attribuer trop d'importance aux mesures révolutionnaires énumérées à la fin du chapitre II. Ce passage serait, à bien des égards, rédigé tout autrement aujourd'hui ». C'est ce passage antérieur qui a cherché à montrer le processus de prise du pouvoir étatique par les travailleurs. À la suite de la publication de « La Guerre civile en France », Karl Marx écrit : « La Commune, a démontré que la classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre telle quelle la machine de l'État et de la faire fonctionner pour son propre compte ».

**LÉNINE (Wladimir Ilitch OULIANOV)** reprend les conclusions de Marx sur la nécessaire transformation du pouvoir au-delà de sa simple conquête dans le chapitre 3 de l'État et la Révolution, citant abondamment la Guerre civile en France.

**Hormis Wikipédia qui est une base de départ voici quelques sites qui pourront nous en apprendre plus sur cette période :**

**Les Amis de la Commune** >>> <https://www.commune1871.org/>

**L'Histoire par l'image** >>> [https://histoire-image.org/recherche-vancee?keys=commune&auteur=&theme=&mots\\_cles=&periode=All&type=All&lieu=All](https://histoire-image.org/recherche-vancee?keys=commune&auteur=&theme=&mots_cles=&periode=All&type=All&lieu=All)

**Gallica** >>>

<https://gallica.bnf.fr/services/engine/search/sru?operation=searchRetrieve&version=1.2&query=%28dc.title%20all%20%22Actes%20de%20la%20Commune%20de%20Paris%20pendant%22%29&keywords=Actes%20de%20la%20Commune%20de%20Paris%20pendant&suggest=3>

**Larousse** >>> [https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/la\\_Commune/114248](https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/la_Commune/114248)



La COMMUNE, ce n'est pas que PARIS ! Le Creusot, Marseille, Saint-Étienne, Bordeaux, Narbonne, Lyon, Limoges, Toulouse, Rouen ont également connu leurs mouvements de révolte mais aucun n'a duré ni n'a été réprimé aussi violemment.

Paris a souffert, Paris a saigné, Paris a pleuré mais Paris s'est relevé.

Son peuple a souffert, son peuple a saigné, son peuple s'est relevé mais son peuple pleure encore en mémoire de ses ancêtres parisiens ou non (plus de la moitié des insurgés étaient des « immigrés » provinciaux).

## Le Temps des cerises

Chanson dont les paroles furent écrites en 1866 par Jean Baptiste Clément et la musique composée par Antoine Renard en 1868. Bien que lui étant antérieure, cette chanson est néanmoins fortement associée à la Commune de Paris de 1871. Elle est dédiée « À la vaillante citoyenne Louise, l'ambulancière de la rue de la Fontaine-au-Roi, le dimanche 28 mai 1871. »

Quand nous chanterons le temps des cerises,  
Et gai rossignol et merle moqueur  
Seront tous en fête.

Les belles auront la folie en tête  
Et les amoureux du soleil au cœur.  
Quand nous chanterons le temps des cerises,  
Sifflera bien mieux le merle moqueur.

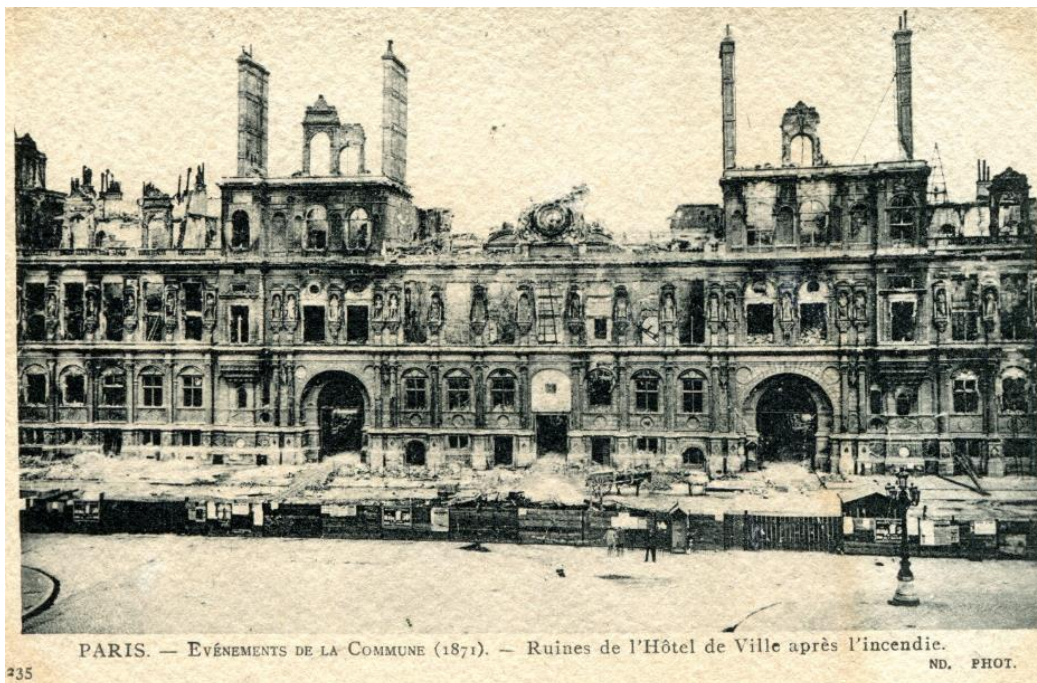
Mais il est bien court le temps des cerises,  
Où l'on s'en va deux cueillir en rêvant  
Des pendants d'oreilles,  
Cerises d'amour aux robes pareilles  
Tombant sous la feuille en gouttes de sang.  
Mais il est bien court le temps des cerises,  
Pendants de corail qu'on cueille en rêvant.

Quand vous en serez au temps des cerises,  
Si vous avez peur des chagrins d'amour  
Évitez les belles.

Moi qui ne crains pas les peines cruelles,  
Je ne vivrai point sans souffrir un jour.  
Quand vous en serez au temps des cerises,  
Vous aurez aussi des peines d'amour.

J'aimerai toujours le temps des cerises :  
C'est de ce temps-là que je garde au cœur  
Une plaie ouverte,  
Et Dame Fortune, en m'étant offerte,  
Ne pourra jamais fermer ma douleur.  
J'aimerai toujours le temps des cerises  
Et le souvenir que je garde au cœur.

moindre extrait de naissance.... Il en allait de la validité juridique de tous les recrutements civils et militaires... Il en allait de la validité des inscriptions sur des listes électorales...



## L'état civil réduit en cendres...

Les incendies de l'hôtel de ville et le Palais de justice de Paris constituent une perte énorme pour l'état civil. Sur notre Hubic, **vous pourrez redécouvrir l'exposé réalisé par Jacques DUVAL**

hubic / 1 - Présentations des ateliers

TÉLÉCHARGER    AUTRES ACTIONS

AVANT 2020

2020 03 J Duval - Reconstitutions état civil.pdf  
Modifié le : 05/03/2021, Taille : 6.58 Mo

qui à partir de la page 15 nous décrit avec précisions les conséquences des destructions et la reconstitutions de l'état-civil parisien. Petit retour en arrière, en 1860, Paris s'agrandit, avec le passage de 12 à 20 arrondissements, un redécoupage est nécessaire. Comme les 20 arrondissements créés sont totalement différents des 12 anciens, **l'ensemble des registres paroissiaux antérieurs à 1792 et les registres d'état civil pour la période 1793-1859 sont alors placés à l'hôtel de ville de Paris, tandis que les doubles sont entreposés au palais de justice de l'île de la Cité (y compris pour les communes entièrement annexées).**

Les communes annexées partiellement gardent en revanche tous leurs registres. À compter de 1860, chaque mairie d'arrondissements a son propre service d'état civil et son archivage. Ce qui explique pourquoi les actes d'après 1860 ont été sauvegardés. **Le 23 mai 1871, Jean Louis PINDY** Gouverneur de l'Hôtel de Ville donne l'ordre de l'incendier.

**Le 24 mai 1871, Théophile FERRÉ** Délégué à la sûreté générale donne l'ordre d'incendier le Palais de Justice.

La perte pour les généalogistes d'aujourd'hui est énorme puisqu'on estime à huit millions le nombre d'actes détruits.

**La disparition de l'Etat-Civil Parisien crée un énorme problème administratif et juridique.**

Par exemple: Il en allait de la réalité juridique des mariages que les Parisiens souhaitaient contracter sans être en état de produire le

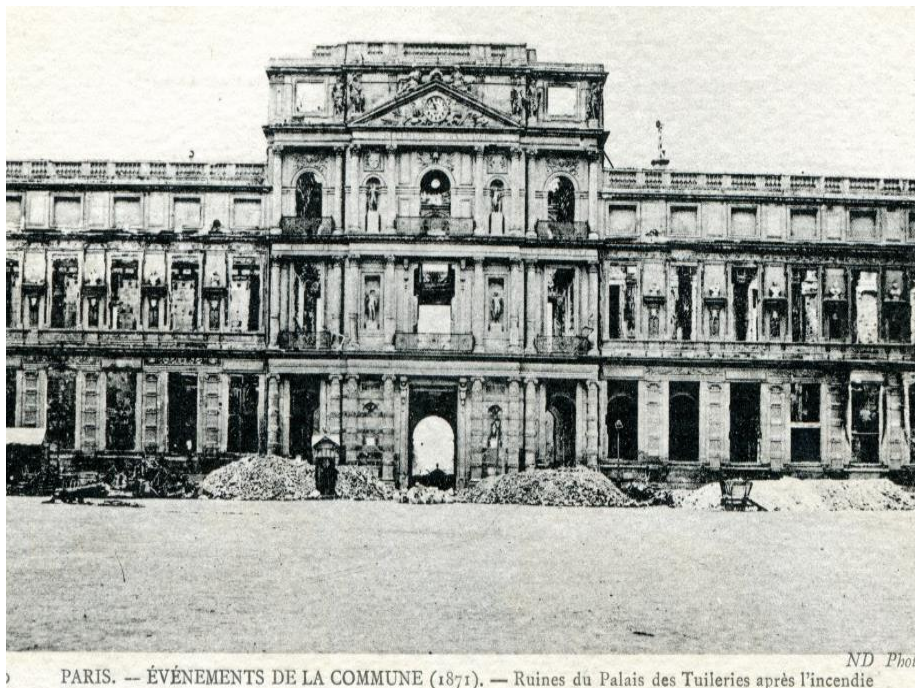
**Une commission de reconstitution de l'état civil** a été mise en place en 1872. Le travail de reconstitution s'effectue à partir de recoupements avec des actes notariés, des relevés d'actes paroissiaux et d'état civil réalisés avant 1871 par des archivistes (pour certaines grandes personnalités notamment), mais surtout avec les registres de catholicité (1793-1860) conservés dans les paroisses et qui n'ont pas été détruits par les incendies. Deux types de reconstitution rendent le suivi et l'avancement très délicats: la reconstitution à partir des registres et la reconstitution sur demande ponctuelle sollicitée par les familles, les notaires, les mairies ....

**Un autre incendie** mais sans conséquence généalogique, celui Le 25 mai 1871, du **Palais des Tuileries fut incendié** par une trentaine de fédérés sous les ordres d'un garçon boucher du nom de Benot. Les Tuileries brûleront trois jours durant, si bien que le 27, il ne restera que les pierres noircies du bâtiment.

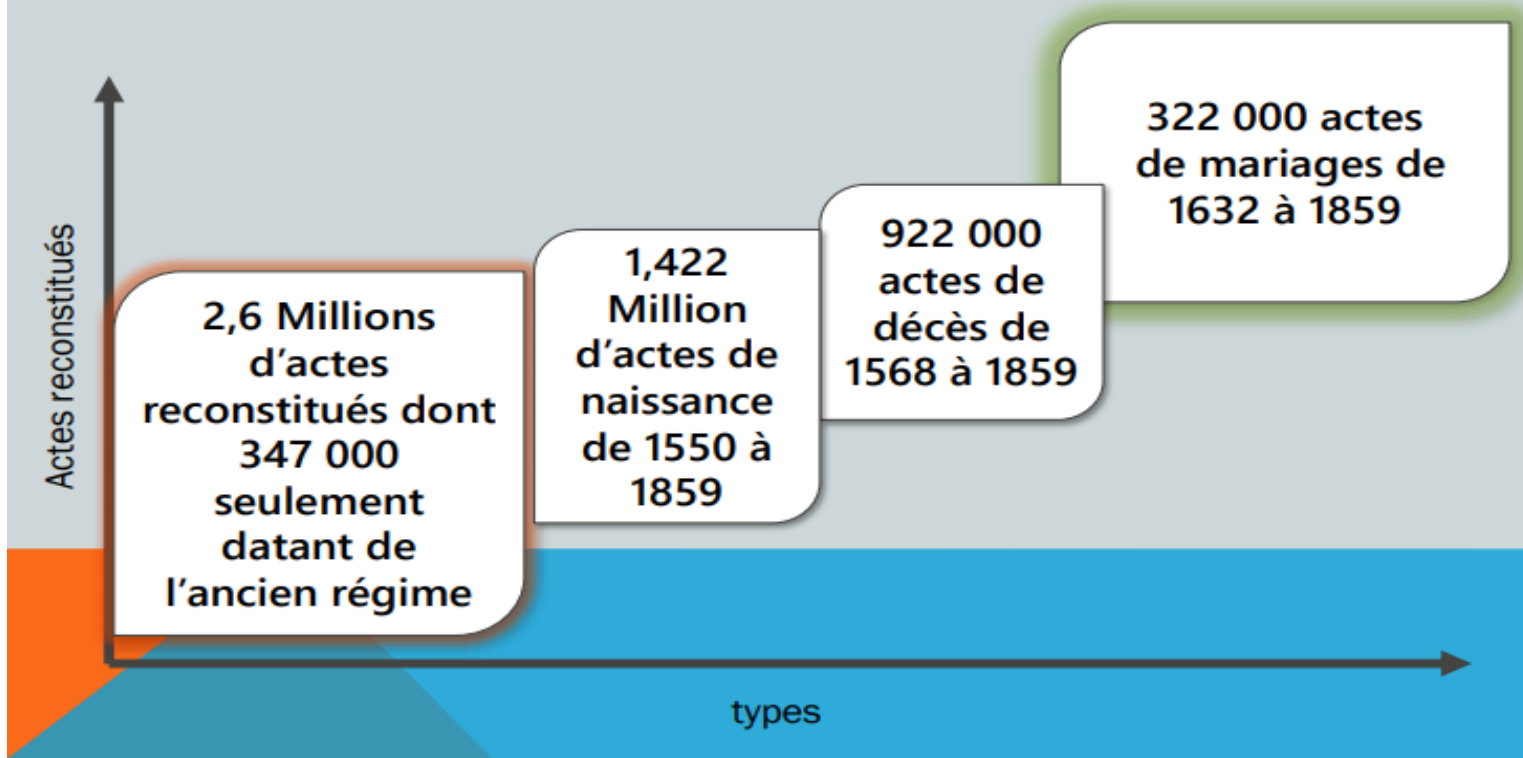
Après de longues années de tergiversations autour de proposition de reconstruction ou de sauvegarde, décision fut prise de démolir les restes en 1879. Il fallut attendre 1883 pour que les ruines fussent rasées, laissant l'Arche du Carrousel seul devant la perspective du jardin.

Un certain nombre de vestiges furent dispersés un peu partout dans Paris. Le plus important reste le fronton du Palais replacé dans le square Georges Cain dans le 3e arrondissement.

**Source** : <http://www.paris-unplugged.fr/1871-la-destruction-du-palais-des-tuileries/>



## LES RÉSULTATS DE LA COMMISSION



## Comment retrouver ses ancêtres parisiens ???

Bien sûr, le site des archives de la ville de Paris qui a pratiquement terminé la mise en ligne des actes reconstitués et des documents qui ont justifié la reconstitution de l'acte : <http://archives.paris.fr/s/4/etat-civil-actes/>

Mais aussi 2 fonds anciens privés le Fond Andriveau : <https://www.filae.com/andriveau-mariages>

Et La reconstitution de Maurice COUTOT : <https://www.geneaservice.com/archives/coutot.php>

Et l'article sur l'accès du fond COUTOT sur généanet : <https://www.rfgenealogie.com/infos/le-fonds-coutot-propose-en-direct-par-geneanet>



## Le LIVRET de FAMILLE

À la suite de la destruction totale de l'état civil parisien lors des incendies de la Commune de Paris en mai 1871, le livret de famille est institué le 18 mars 1877 par la circulaire de Jules Simon, président du Conseil et ministre de l'Intérieur. Celle-ci

précise que « les livrets de famille constitueront en quelque sorte un troisième dépôt des actes d'état civil confié à la garde des intéressés et seront une source de renseignement précieux pour le cas où les registres viendraient à être détruits. » Sa possession est facultative.

Enfin, la loi du 5 avril 1884 relative à l'organisation municipale prévoit l'obligation pour les mairies de prendre sur leur budget la délivrance des livrets de famille.

Le décret du 15 mai 1974 crée trois sortes de livrets de famille : le livret de famille d'époux, celui de père ou mère naturels, et celui de famille naturelle. Ces groupes sont juridiquement considérés comme pouvant bénéficier des droits ouverts aux familles.

Depuis le 1er juillet 2006, le nouveau livret de famille, appelé « livret unique », doit obligatoirement comporter les extraits d'actes de naissance de tous les enfants d'un même père et d'une même mère ; en revanche les enfants issus d'une autre union de l'homme ou de la femme n'ont pas à y figurer : par exemple, une femme qui a eu trois enfants avec trois hommes différents aura trois livrets de famille. Un livret de famille n'est pas délivré à l'occasion de la conclusion d'un pacte civil de solidarité. La délivrance et la tenue des livrets de famille sont réglementées par l'arrêté du 1er juin 2006.

Source >>> Wikipédia



La trilogie sur la COMMUNE se termine, nous ne sommes pas historiens et peut-être certains faits manquent, ou vous sembleront manquants, d'autres vous paraîtront superflus, peut-être cela vous donnera l'envie de savoir plus. Les sites cités vous permettront de le faire. Notre but était de faire redécouvrir les événements et leurs conséquences généalogiques. Si vous avez des questions, n'hésitez pas d'aborder le sujet sur zoom ou (mais quand) en présentiel lors de nos prochains ateliers.

Chacun d'entre nous peut apporter ses précisions et les remarques qui pourront aider chacun à avancer dans nos recherches. Partageons nos connaissances.

Ils ont été repérés ce jeudi 18 mars 2021, les **50 personnages de Dugudus** installés **square Louise Michel** devant le Sacré Coeur, un lieu empli de symbolique, pour lancer le coup d'envoi de 72 jours de commémoration de la Commune de Paris.

Les **50 communards en taille réelle** jouent le rôle d'ambassadeurs itinérants des communards dans Paris, puisqu'ils seront accrochés devant l'**Hôtel de Ville** du 2 avril 2021 au 18 avril 2021, puis devant la **gare de l'Est** du 20 avril 2021 au 7 mai 2021, avant la mairie du 19e, face au **parc des Buttes Chaumont**, du 11 mai 2021 au 27 mai 2021. Pour les réaliser, le graphiste a utilisé du dibond, une structure métallique, afin de permettre une exposition en extérieur. L'artiste a puisé dans les archives, pour coller aux détails historiques des vêtements et costumes, notamment de gardes nationaux. Si les visages sont réalistes, on retrouve aussi un Gavroche, personnage de Victor Hugo.



*Mise en scène : Pascal CASSIER, avec des textes, photos de l'expo et trouvailles, de Jacques DUVAL, François BARON, et, de Moi...*

1836-1871 / 35 ANS

# GASTON CRÉMIEX

AVOCAT, POÈTE & REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE DE MARSEILLE



EST FORMÉ AU PRINCIPAL LYCÉE DE MARSEILLE



RÉPUBLICAIN MARSEILLAIS

FRANC-MASON

MEURTRE DU GÉNÉRAL

Gaston Crémieux est une figure de prose de l'opposition radicale marseillaise. Le 8 août 1870, la première tentative pour mettre en place une commune révolutionnaire se matérialise par une manifestation de 40 000 personnes avec Crémieux et Gustave Naquet à sa tête et la présence du poète Clovis Hugues. Elle est dispersée par la police.

Le 7 septembre, Crémieux accueille Alphonse Esquiros qui épure l'armée et la magistrature puis le nomme au poste de procureur de la République. Les tensions avec le gouvernement font renaitre des velléités d'autonomie régionaliste qui aboutissent à la création de la Ligue du Midi pour la défense de la République. Présidée par Esquiros, celle-ci organise les combats. Le 22 mars 1871, Crémieux prononce un discours et déclare « Vive Paris! » Le lendemain, il prend la tête de la Commission insurrectionnelle créée le 4 avril par les canons du général Espivent. En prison, Crémieux rédige une pièce sur Robespierre louée par Victor Hugo. Le 30 novembre, il dit avant d'être fusillé au Pharo: « Vivez à la poitrine. Ne frappez pas la tête. Feu! Vive la Répu... »



1854-1891 / 17 ANS

# ARTHUR RIMBAUD

POÈTE & VAGABOND



ÉCRIVAIN CHEZ ANDRÉ BREL AU 10 RUE CROIX BLANCHE 75014 PARIS

Le jeune poète est fortement marqué par la guerre de 1870 durant laquelle il fugue trois fois hors de chez ses parents. Le 25 février 1871, il s'installe à Paris avant de repartir vagabonder sur les routes le 10 mars. La légende le veut revenu à Paris et engagé aux *Tirailleurs de la Révolution*. Mythe, réalité? On sait du moins que le Paris insurgé, qu'il célèbre dans ses vers, le remplit d'enthousiasme. Le 13 mai 1871, il écrit à son maître Georges Izambard:

*« Je serai un travailleur ; c'est l'idée qui me retient quand les colères folles me poussent vers la bataille de Paris ».*

La Commune déchaîne la hargne de nombreux écrivains qui assimilent les révoltés à une immonde populace exaltée par des brigands stupides, formant la « franc-maçonnerie du crime ». Edmond de Goncourt se pose en victime des révolutions et érige, avec Flaubert et Renan, l'inégalité en loi naturelle. Théophile Gautier craint les « gorilles de la Commune ». George Sand les « saturnales de la folie », Anatole France les « fripouillards ». Dumas fils et Maxime Du Camp sont les plus véhéments et applaudissent la répression.



1843-1902 / 28 ANS

# LOUISE NEIBECKER

PASSEMENTIÈRE & CAPITAINE DU 206<sup>e</sup> BATAILLON DE LA GARDE NATIONALE



DÉFEND L'ÉMULSION DE LA RUE DE CHARENTON (10<sup>e</sup>)



CAPITAINE BARRICADE

PAROISSIÈRE POPULAIRE

MULTITUDE DEBOUTS DES FEMMES

EMPHATIQUE

Le 13 mai 1871, une centaine de femmes se rendent à l'Hôtel de Ville en vue de réclamer des armes pour la défense des remparts de Paris assiégé par les Versaillais. Le Club de Saint-Séverin applaudit à l'idée d'un bataillon féminin, et le Comité des femmes de la rue d'Arras recueille trois cents inscriptions afin d'y pourvoir. Une affiche de la Garde nationale du 12<sup>e</sup> bataillon proclame:

*« Un grand exemple vous est donné: des citoyennes, des femmes héroïques [...] ont demandé des armes au Comité de salut public pour défendre [...] la Commune et la République. »*

Cette légion des Fédérées est commandée par la colonelle Adélaïde Valentin. Louise Neibecker, mère de trois enfants, l'intègre en tant que capitaine. Si elle fait battre le tambour des combattants avec ardeur, les rapports avec les bataillons masculins, pour qui les femmes devaient surtout avoir le rôle de cantinières ou d'ambulancières, ne sont pas toujours faciles. Pourtant, et comme durant le siège, les femmes n'ont pas démerité au combat en répondant par leur présence aux nombreux rappels des clairons révolutionnaires.

1846-1902 / 25 ANS

# HENRY CHAMPY

OUVRIER COUTELIER & 203<sup>e</sup> BATAILLON DE LA GARDE NATIONALE



BOULANGER RUE DE LA VILLETTE (10<sup>e</sup>)



BOULANGER

BOULANGER

BOULANGER

BOULANGER

BOULANGER

Durant le siège, les éléphants du jardin d'acclimatation (Castor et Pollux) sont abattus et on prépare de la terrine d'antilope, du chameau rôti ou du civet de kangourou dans les restaurants chics. Pour les autres, c'est du chien, du chat, du rat que l'on mange. Le maire est surnommé *Ferry femme*. Des boucheries municipales sont ouvertes, affichant des prix régulés par les pouvoirs municipaux. Elles sont fermées le 2 mars 1871.

La Commune nomme Henry Champy à la Commission des Subsistances. Cet orateur disert, fils de maçon et de sage-femme, rétablit les boucheries municipales. Son collègue François-Louis Parisi milite pour un contrôle sanitaire rigoureux. Des cantines municipales sont créées, Paris est correctement approvisionné et les prix maîtrisés. La Halle aux bœufs, les abattoirs et marchés aux bestiaux de la Villette, et les sept grandes criées des Halles fonctionnent de façon pleine et régulière. Les intermédiaires sont supprimés, les prix baissent pour les denrées de première nécessité. La vie commerciale bénéficie du soutien des pouvoirs publics.



1837- (?) / 34 ANS

# ANNE-MARIE MÉNAND

VENDEUSE DE JOURNAUX PROSTITUÉE & « PÉTROLEUSE »



PROSTITUÉE LE BARRI DE CLIGNANCOU (18<sup>e</sup>)



PÉTROLEUSE POPULAIRE

APARTEUR

Anne-Marie Ménand est de ces parisiennes qui cumulent les petits métiers de misère. Cuisinière, vendeuse de journaux, elle vit surtout de la prostitution. Pendant le siège, dans un contexte de privations, beaucoup de Parisiennes y résistent. Louise Michel, entre autres, dénonce l'exploitation commerciale de créatures humaines par d'autres créatures humaines. La Commune mène une politique ambiguë à ce sujet: les maisons de tolérance sont empêchées dans le XI<sup>e</sup> arrondissement, le Bureau des mœurs est fermé. La société est même déclarée responsable et solidaire des désordres engendrés par la prostitution. Cependant, les prostituées de rue sont menacées d'arrestation.


Anne-Marie Ménand sera accusée d'avoir participé aux incendies de la rue Royale. Le mythe de la pétroleuse, répandu dès par la propagande versaillaise, peint les femmes comme des furies incendiaires. On sait désormais que la majorité des feux furent provoqués par les bombes versaillaises ou le résultat d'un choix stratégique de la Garde nationale.

Photos de l'expo. Dugudus prises le 04 05 21 sur les grilles de la gare de l'Est.


1829-1901 / 21 ANS

# PAULE MINCK

DIRECTRICE D'ÉCOLE & JOURNALISTE RÉVOLUTIONNAIRE



MONTMARTRE RUE DE LA VILLETTE (18<sup>e</sup>)



ÉCRIVAIN

ÉCRIVAIN

ÉCRIVAIN

ÉCRIVAIN

ÉCRIVAIN

Paule Minck, de son vrai nom Paulina Merkaaska, est une polonaise de noble extraction dont le père a participé à l'insurrection polonaise de 1830 avant de s'installer en France. À la fin du Second Empire, Paule Minck anime des conférences. Si elle repousse la notion de « lutte des sexes », préférant celle de tous les opprimés, elle se bat néanmoins pour que les femmes aient le droit à la parole au nom de l'égalité.

Son sens de la formule en fait une oratrice convaincante. À l'éloge de la femme au foyer, elle oppose l'indépendance et le droit au travail pour les femmes. Elle est à Auxerre pendant le siège mais revient à Paris après le 18 mars. Elle fonde alors une école libre de jeunes filles à Montmartre et s'investit dans les Clubs. Toujours armée de son revolver nommé « la Joséphine », elle prêche la lutte à outrance contre Versailles. Après la Commune, elle est fidèle à ses idées féministes et publie des articles dans la presse socialiste sans jamais rentrer dans des querelles de chapelle. Son entêtement rassemble toutes les tendances du mouvement ouvrier.

